



## Quelle garantie faut il mettre en place

Par **petit dragon**, le 17/11/2008 à 12:21

Bonjour,

Suite à un retard important de mon constructeur PFN, et du fait qu'il existe des malfaçons j'aimerais bloquer 5% de la somme totale sur un compte séquestre et ne les débloquer q'après la levée des réserves et de leur engagement.

Comment puis je faire? A quel moment? Quels sont les modalités? et y a t-il des frais?

Merci pour votre réponse.

Cordialement